

ELABORATION DU SCHEMA D'ORGANISATION DES DEPLACEMENTS DE BONS-EN-CHABLAIS

PROPOSITIONS : DEVELOPPEMENT DU RESEAU DOUX

COMMENTAIRES

Ce schéma propose l'évolution des modes doux sur la commune. Ces derniers sont identifiés sous trois formes, les cheminements piétons principaux, secondaires et cyclables.

Les cheminements principaux se retrouvent dans les centres urbanisés.

Sur le chef-lieu, le réseau est à développer sur des axes actuellement secondaire qui vont soit se renforcer selon les orientations viaries retenues à l'exemple de la rue de la Praly, soit servir de verrou à la circulation pour limiter le déstagement et rabattre le trafic sur les axes structurants ou de transit (route de Balaigne et rue du Loyer pour ne citer qu'elles). Les axes structurants à venir devront aussi comporter ces cheminements piétons pour assurer une dimension urbaine à ces voies.

Des cheminements principaux sont à réaliser vers Le Loyer depuis Saint-Didier et Vessonnex depuis le secteur scolaire. La traversée de Langin est aussi à sécuriser, ne serait-ce que pour la desserte scolaire.

Ces itinéraires principaux présenteront un traitement très urbain.

Pour les bourgs les plus éloignés, des liaisons piétonnes dites secondaires sont à prévoir. Sont concernées les hameaux de Brens et Langin rejoignant le chef-lieu via Choulex ou la route du Verger, cette dernière desservant aussi Chez les Blanc. Les Charmottes peuvent être desservies via la route de l'Endlos, cette dernière permettant aussi de relier Marclay par le chemin du Coude et le sentier existant rejoignant la route des Chatagniers. Le Pautay et Chez les Blanc sont desservis par la route de la Grotte, cheminement qui peut se prolonger jusqu'à Marclay.

Ces cheminements secondaires de liaison entre bourgs peuvent prendre un aspect moins urbain avec la mise en place d'un simple accotement stabilisé séparé de la voie par une barrière.

Enfin, les itinéraires cyclables sont à renforcer pour la desserte du complexe scolaire et de la gare SNCF. Deux transversales sont à aménagées, une Nord-Sud entre le chef-lieu et la gare SNCF, se prolongeant jusqu'au Loyer, une Est-Ouest, depuis Brenthonne jusqu'au complexe scolaire en empruntant les nouvelles voies créées dans le cadre du développement des zones INA et 4Na.

